L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 23 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, tableaux, portraits, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernart. 2 juil—1y

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

A VENDRE.

A vendre
Une grocerie bien établie, pour cause de changement d'affaires. S'adresser, 191 rue Bienville, coin Franklin. 20'sept—7t

DEMANDES.

A VENDRE, une épicerie avec barette. S'adresser coin Ste-Anne et Rocheblave. 22 sept—3t

A VENDRE 3 beaux chevaux à chimaïde garantis sains. 175 Boyé. 23 sept—7t

ON demande une bonne cuisinière au No 356 rue Marais. S'adresser immédiatement. 22 sept—1t

ON demande Une femme blanche ou de couleur parfaitement recommandée qui, pour ses services, pourra lui en outre de salaire, assurer un *home* permanent dans une bonne famille. Ecrire avec les détails et les références nécessaires, aux initiales G. K., Po t Office Box No 511. 22 sep—

ON demande immédiatement une cuisinière. S'adresser au bureau de "L'Abeille". 20 sept—

A LOUER

A LOUER.—La partie supérieure de la bâtisse 134 rue du Canal, ayant environ 20 chambres. S'adresser à Robinson & Underwood, 3 1/2 rue Carondelet ou à S. J. Wenck, 122 rue Royale. 17 sept—dim mar jeu sam

A LOUER. Trois spacieux magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, 127 Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Rayne, Decagne & Deneigre, 33 rue Carondelet. 13 sept—1y

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas S. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 2,473.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession du feu Thomas S. Ker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 sept—16 20 24

Affaire de William Henry Rogers, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40 083—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de William Henry Rogers, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 19 24

Succession de Mme G. S. Kennell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40 091—Division A.—Attendu que Mlle Marie Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession du feu Mme G. S. Roussel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17sept—17 21 26

Succession de Therese Hork, femme de Fritz Hork, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,491—Division D.—Avis est par le présent donné aux héritiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qu'il vient la présente publication les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Hork, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 19 23

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,119.—Division D.—Attendu que Catherine Alisabeth Seibert a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Gustave A. Seibert et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—9 12 17

Succession d'Adolphe Ehrot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,025—Division B.—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Adolphe Ehrot, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 sept—7 12 16

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 SEPTEMBRE—CLASSE No 325
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
23	65	46	47	31	16	73	39	19	31	75	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et uniquement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 23 septembre 1893.—8 heures P. M.
T. A. BOUIS, Gérant.
EDGAR PILIE,
Commissaires.
☞ Les plans donnés ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font au public et uniquement dans les salons de la Compagnie.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME de franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) **celles grandes tirages à numéros simples** qui ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Incomparable depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous soussignés, par ses présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre signature.

Comme certificat de nos signatures

W. T. Leibrock vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,083—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de William Henry Rogers, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 19 24

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

A. WALMSLEY, Pres I.a. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS		
1 Lot de	$75,000, est	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
400 Lots de	100	40,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$100, est	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	40,	4,000
PRIX TERMINAUX		
999 Lots de	20, est	$19,980
999 Lots de	20,	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAR SOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mail à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les Listes de Lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en modèle vente, par Express, aux frais nécessaires.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son nu- mero soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY et W. L. CAHILL ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les schemes doivent y faire attention, et se protéger en insistant à avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres. Ne vous laissez pas tromper.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif de quatre maisons de valeur.
W. T. Leibrock vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,116.—En vertu d'un ordre de vente en date du 22 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après désigné, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
6 mules.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 sept—23 29—4 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du bateau à vapeur Stella Wilde
Par le Shérif Civil.
M. D. Logan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,041.—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bateau à vapeur Stella Wilde—
Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son attirail, appareil, aménagement, les machines, etc, etc.
Longueur 157 pieds.
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces.
Bau, 30 pieds.
2 bouilloires, 48 tuyaux.
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de piston.
Tirant 30 pouces.
Construit depuis sept ans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE
Grand lict carré rue du Canal.
George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.
Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,733.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de l'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lict carré de terre, avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 835), bornant les rues Canal, Dorémus et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, dûment enregistré, et Duvigneaud, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'ici se compose de vingt-neuf terrains bas à 24 pieds nivellement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et neuf lignes de façade rue de la Douane, trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatre pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tebault, d'après un acte passé par devant Felix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B 148, fol 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15sept—15 22 29 oct6 13 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — Nos 13,458. 13,454 et 13 455. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. C. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 17 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains situés dans le carré 594 du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'ici borné par les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et dix mesurant, chacun, vingt-cinq pieds de façade sur Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les deux terrains sont bornés d'un côté par une allée, vingt-cinq pieds de largeur, maintenant appelée allée Massay, s'étendant à travers ledit carré de la rue Commune à la rue Banks, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent.

Acquis par ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 30 juin 1890, dans les procédures de l'héritier Gerardat au bureau des transferts, livre 148, folio 227.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
15sept—16 22 29—oct—4 10 17

O. R. Grube vs. M. Geo. Hoover.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,207.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 25 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un salon en peluche, 10 pièces.
Cinq tableaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
14 sept—14 19 23

F. Cazentre vs. Severin Maurice.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans — No 18,383.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Edward Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 28ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un dray et un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
16 sept—16 23 28

Mme Betty A. Macon, autorisée, vs Mme Veuve Olivia Gauthier.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Paris Eldred, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 26 septembre 1893 à 11 heures A. M., au Bureau de l'entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
14 sept—14 21 24 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 009.—Division D.—K W. Hall & Co., Hall W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., vs leurs créanciers — Ordre de Cour.— Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de K. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Fairley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que B W Kernan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20sept—2f an 22oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,419.—Maurice S. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et al.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résidant du comté de Harrison, Etat du Mississippi, la intrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Angelina Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Kerr, de cette ville, sous agent spécial reconnu, et avocat de faits, a demandé à cette Cour, l'autorisation de recevoir et de transférer de l'Etat de la Louisiane, tout et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivent la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite intrice ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRBÉTE,
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893.
Député Greffier.
14 juil—5 f an 20 f

B. J. Schreiner vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,125.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Fiotos, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5sept—7,12 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.
Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de l'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont, y appartenant ou en faisant ou pouvant en faire partie situé dans le 2e district de cette ville, dans le carré d'ici désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Erspagne, Villere et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 28 février 1878, et mesurant trente trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No lix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 14 avril 1877. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No lix, et de l'autre vers la rue Villere par le terrain No 8 du carré ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
SHERIF CIVIL DE LA PAROISSE D'ORLÉANS.
25 sept—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant partie de "Les Lycée"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de l'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile comprise entre le Tivoli Circle, les rues Stolte, Delord, Gallupe et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de façade au Tivoli Circle; cent pieds trois pouces et douze lignes sur la limite Est; cent-douze pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds douze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante par le Shérif Civil

La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited

En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.

La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.

La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier.

Magnifique occasion

Comme placement rémunérateur.

—Dans l'affaire de—

J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 septembre 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La fabrique de biscuits et de candis etc., de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, les animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et autres articles faits de farine, tous les candis fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui là se trouve ou ailleurs, tous les comptes courants, comptes d'effets, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 sept 12 1 16 20 25

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les réglements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle du District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquelles et leurs œufs, les fourmis, etc. etc.

Une boîte échantillon expédiée franco, contre mandat de 25 cents à M. F. C. Bonnier, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

Livrin—3m

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & SCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Presse à imprimerie. Bouilloires, machines, Caractères d'imprimerie. Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.
Ici re Frank H. Pope
vs
Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39 100.

PAR SPEAR & SCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune — MARDI, 24 octobre 1893, à 11 heures A. M., il vera vendre à l'encan, au Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire:

1 Presse Webb de 6 pages complète avec 1 machine à stéréotyp. et wetting machine, Rouleaux, etc.
1 Presse Hoe cylindres double.
1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.
1 Bouilloire horizontale nagle, puissance de 15 ch-vaux tuyaux, etc.
4 1/2 barils d'encre d'imprimerie, un albre de couche et des accessoires.
5 1/2 Rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, cases, galées, coffre en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, type writers, installation de gas, livres pour référence, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
23 sept—23 30—oct 4 11 18 an 24

PAR VINCENT & CIE.

Vente à crédit par Vincent et Cie.

Le fonds de marchandises du magasin de chaussures "Eagle," au coin des rues Dauphine et Royale, pour cause de retraite des affaires par le propriétaire.

Les chaussures sont fraîches et parfaitement convenables à ce marché.

Il sera vendu, LUNDI, 25 sept. 1893, à 11 heures A. M., au magasin angle des rues Dauphine et Royale, tout le stock du Eagle Shoe Store, consistant d'articles de saison, tels que chaussures pour messieurs, jeunes gens, garçons, dames et enfans, toutes tailles et récemment achetées de quelques unes des meilleures manufactures du pays, notamment Maloney Bros., Krippendorf, Dittmar & Co., Hayes Parfrey Shoe Co. J. Faust & Son, Plant & Hale Manufacturing Co., H. W. Merriam et autres.

Aussi l'installation et les meubles, banc, tablettes, bureau, coffre-fort, tapis, chandelier et rayons.

L'attention spéciale du commerce est appelée sur cette vente comme tous les lots mis en vente seront adjugés.
21 sept—jeu sam lun

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.
Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont, y appartenant ou en faisant ou pouvant en faire partie situé dans le 2e district de cette ville, dans le carré d'ici désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Erspagne, Villere et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 28 février 1878, et mesurant trente trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No lix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 14 avril 1877. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No lix, et de l'autre vers la rue Villere par le terrain No 8 du carré ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
SHERIF CIVIL DE LA PAROISSE D'ORLÉANS.
25 sept—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de deux propriétés de valeur et améliorées dans le Premier District, faisant partie de "Les Lycée"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de l'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile comprise entre le Tivoli Circle, les rues Stolte, Delord, Gallupe et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de façade au Tivoli Circle; cent pieds trois pouces et douze lignes sur la limite Est; cent-douze pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds douze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.

Et une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ainsi que les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont, y appartenant ou en faisant ou pouvant en faire partie situé dans le 2e district de cette ville, dans le carré d'ici désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Erspagne, Villere et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 28 février 1878, et mesurant trente trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, s